

# GROUPE AIR FRANCE-KLM

## INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE (NON AUDITÉE)

1<sup>er</sup> janvier 2023 - 31 mars 2023

Établis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes IFRS  
adoptées par l'Union Européenne

---

# Table des matières

<b>États financiers consolidés</b>	<b>3</b>
Compte de résultat consolidé	3
État du résultat global consolidé	4
Bilan consolidé	5
Variation des capitaux propres consolidés	7
Tableau des flux de trésorerie consolidé	8
<b>Notes aux états financiers consolidés</b>	<b>10</b>

---

# États financiers consolidés

## Compte de résultat consolidé

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	Notes	2023	2022 retraité <sup>(1)</sup>
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>6 329</b>	<b>4 445</b>
Charges externes	5	(4 289)	(2 920)
Frais de personnel	6	(2 009)	(1 522)
Impôts et taxes		(55)	(47)
Autres produits et charges d'exploitation courants	7	310	265
<b>EBITDA</b>		<b>286</b>	<b>221</b>
Amortissements, dépréciations et provisions	8	(592)	(571)
<b>Résultat d'exploitation courant</b>		<b>(306)</b>	<b>(350)</b>
Cessions de matériels aéronautiques	9	5	-
Autres produits et charges non courants	9	(3)	(6)
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>(304)</b>	<b>(356)</b>
Coût de l'endettement financier brut	10	(158)	(141)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	10	49	(2)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	10	<b>(109)</b>	<b>(143)</b>
Autres produits et charges financiers	10	35	(47)
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>		<b>(378)</b>	<b>(546)</b>
Impôts	11	41	(4)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(337)</b>	<b>(550)</b>
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-	(2)
<b>Résultat net</b>		<b>(337)</b>	<b>(552)</b>
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		7	-
<b>Résultat net : Propriétaires de la société mère</b>		<b>(344)</b>	<b>(552)</b>
<b>Résultat net - Propriétaires de la société mère par action (en euros)</b>			
- de base		(0,14)	(0,94)
- dilué		(0,14)	(0,94)

<sup>(1)</sup> Voir Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## État du résultat global consolidé

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	Notes	2023	2022
<b>Résultat net</b>		<b>(337)</b>	<b>(552)</b>
<b>Couverture des flux de trésorerie et coût de couverture</b>			
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures et coût de couverture portée en autres éléments du résultat global		(94)	423
Variation de la juste valeur et coût de couverture transférée en résultat		(3)	(238)
Écart de change résultant de la conversion		(1)	4
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	11	25	(49)
<b>Total des autres éléments recyclables du résultat global</b>		<b>(73)</b>	<b>140</b>
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies		(1)	19
Juste valeur des instruments de capitaux propres réévalués par le résultat global		(1)	3
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	11	(1)	(10)
<b>Total des autres éléments non recyclables du résultat global</b>		<b>(3)</b>	<b>12</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt</b>		<b>(76)</b>	<b>152</b>
<b>Résultat global</b>		<b>(413)</b>	<b>(400)</b>
— Propriétaires de la société mère		(420)	(400)
— Participations ne donnant pas le contrôle		7	-

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## Bilan consolidé

Actif	Notes	31 mars 2023	31 décembre 2022
(en millions d'euros)			retraité <sup>(1)</sup>
Goodwill		225	225
Immobilisations incorporelles		1 126	1 127
Immobilisations aéronautiques		10 954	10 614
Autres immobilisations corporelles		1 372	1 375
Droits d'utilisation		5 304	5 428
Titres mis en équivalence		122	120
Actifs de retraite		41	39
Autres actifs financiers non courants		1 202	1 184
Actifs financiers dérivés non courants		184	262
Impôts différés	11	777	714
<b>Actif non courant</b>		<b>21 307</b>	<b>21 088</b>
Autres actifs financiers courants		572	620
Actifs financiers dérivés courants		238	327
Stocks et en-cours		750	723
Créances clients		2 112	1 785
Autres actifs courants		1 158	1 057
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5 823	6 626
Actifs détenus en vue de la vente		81	79
<b>Actif courant</b>		<b>10 734</b>	<b>11 217</b>
<b>Total actif</b>		<b>32 041</b>	<b>32 305</b>

<sup>(1)</sup> Voir Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**Bilan consolidé (suite)**

<b>Passif et capitaux propres</b>	Notes	<b>31 mars 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
<i>(en millions d'euros)</i>			
Capital		2 571	2 571
Primes d'émission et de fusion		5 217	5 217
Actions d'autocontrôle		(25)	(25)
Titres subordonnés à durée indéterminée	12	945	933
Réserves et résultat		(12 136)	(11 700)
<b>Capitaux propres - Part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>(3 428)</b>	<b>(3 004)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		531	524
<b>Capitaux propres</b>		<b>(2 897)</b>	<b>(2 480)</b>
Provisions retraite		1 653	1 634
Passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions non courants		4 103	4 149
Passifs financiers non courants	13	8 179	9 657
Dettes de loyers non courantes		3 226	3 318
Passifs financiers dérivés non courants		38	21
Impôts différés	11	1	1
Autres passifs non courants	15	1 834	2 343
<b>Passif non courant</b>		<b>19 034</b>	<b>21 123</b>
Passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions courants		663	740
Passifs financiers courants	13	758	896
Dettes de loyers courantes		817	834
Passifs financiers dérivés courants		161	83
Dettes fournisseurs		2 581	2 424
Titres de transport émis et non utilisés		5 221	3 725
Programme de fidélisation		882	900
Autres passifs courants	15	4 815	4 057
Concours bancaires		6	3
<b>Passif courant</b>		<b>15 904</b>	<b>13 662</b>
<b>Total passif</b>		<b>34 938</b>	<b>34 785</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>32 041</b>	<b>32 305</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Titres subordonnés à durée indéterminée	Réserves et résultats	Capitaux propres – propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>1er janvier 2022</b>	<b>642 634 034</b>	<b>643</b>	<b>4 949</b>	<b>(25)</b>	<b>3 151</b>	<b>(12 542)</b>	<b>(3 824)</b>	<b>8</b>	<b>(3 816)</b>
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	152	152	-	152
Résultat de la période		-	-	-	-	(552)	(552)	-	(552)
<b>Résultat global</b>		-	-	-	-	<b>(400)</b>	<b>(400)</b>	-	<b>(400)</b>
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée		-	-	-	54	(54)	-	-	-
<b>31 mars 2022</b>	<b>642 634 034</b>	<b>643</b>	<b>4 949</b>	<b>(25)</b>	<b>3 205</b>	<b>(12 996)</b>	<b>(4 224)</b>	<b>8</b>	<b>(4 216)</b>
<b>1er janvier 2023</b>	<b>2 570 536 136</b>	<b>2 571</b>	<b>5 217</b>	<b>(25)</b>	<b>933</b>	<b>(11 700)</b>	<b>(3 004)</b>	<b>524</b>	<b>(2 480)</b>
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(76)	(76)	-	(76)
Résultat de la période		-	-	-	-	(344)	(344)	7	(337)
<b>Résultat global</b>		-	-	-	-	<b>(420)</b>	<b>(420)</b>	<b>7</b>	<b>(413)</b>
Titres subordonnés à durée indéterminée		-	-	-	20	-	20	-	20
Coupons sur titres subordonnés à durée indéterminée		-	-	-	(8)	(16)	(24)	-	(24)
<b>31 mars 2023</b>	<b>2 570 536 136</b>	<b>2 571</b>	<b>5 217</b>	<b>(25)</b>	<b>945</b>	<b>(12 136)</b>	<b>(3 428)</b>	<b>531</b>	<b>(2 897)</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	Notes	2023	2022 retraité <sup>(1)</sup>
Résultat net		(337)	(552)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	8	592	571
Dotations nettes aux provisions financières	10	51	35
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		(4)	–
Résultats non monétaires sur instruments financiers		–	(5)
Écart de change non réalisé		(48)	31
Résultats des sociétés mises en équivalence		–	2
Impôts différés	11	(39)	1
Pertes de valeur		1	5
Autres éléments non monétaires		(136)	(43)
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>80</b>	<b>45</b>
(Augmentation) / diminution des stocks		(28)	(48)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(319)	(411)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		141	492
Augmentation / (diminution) des billets émis non utilisés		1 477	1 245
Variation des autres actifs et autres passifs		199	26
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>1 470</b>	<b>1 304</b>
<b>Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>1 550</b>	<b>1 349</b>
Acquisition de filiales et participations avec prise de contrôle, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(2)	–
Investissements corporels et incorporels		(779)	(672)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	9	131	171
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		56	5
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(594)</b>	<b>(496)</b>
Titres subordonnés	12	20	–
Coupons sur titres subordonnés	12	(25)	–
Émission de nouveaux emprunts	13	1 323	291
Remboursement d'emprunts	13	(2 790)	(304)
Paievements de dettes de loyers		(219)	(218)
Nouveaux prêts		(43)	(87)
Remboursement des prêts		3	22
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>		<b>(1 731)</b>	<b>(296)</b>
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		(31)	5
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>(806)</b>	<b>562</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		6 623	6 654
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture		5 817	7 216

<sup>(1)</sup> Voir Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## FLUX DE TRÉSORERIE LIBRE D'EXPLOITATION

Période du 1 janvier au 31 mars	Notes	2023	2022
(en millions d'euros)			retraité <sup>(1)</sup>
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation		1 550	1 349
Investissements corporels et incorporels		(779)	(672)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		131	171
<b>Flux de trésorerie libre d'exploitation</b>	14	<b>902</b>	<b>848</b>
Paiements de dettes de loyers		(219)	(218)
<b>Flux de trésorerie libre d'exploitation ajusté</b>		<b>683</b>	<b>630</b>

<sup>(1)</sup> Voir Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

## Notes aux états financiers consolidés

<b>Note 1</b>	Retraitement des comptes 2022	11
<b>Note 2</b>	Événements significatifs	12
<b>Note 3</b>	Règles et méthodes comptables	13
<b>Note 4</b>	Informations sectorielles	13
<b>Note 5</b>	Charges externes	17
<b>Note 6</b>	Frais de personnel et effectifs	18
<b>Note 7</b>	Autres produits et charges d'exploitation courants	19
<b>Note 8</b>	Amortissements, dépréciations et provisions	19
<b>Note 9</b>	Cessions de matériels aéronautiques et autres produits et charges non courants	20
<b>Note 10</b>	Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers	21
<b>Note 11</b>	Impôts	22
<b>Note 12</b>	Titres subordonnés à durée indéterminée	23
<b>Note 13</b>	Passifs financiers	23
<b>Note 14</b>	Dettes nettes	25
<b>Note 15</b>	Autres passifs	26

## NOTE 1 RETRAITEMENT DES COMPTES 2022

Depuis le 1er janvier 2012, les compagnies aériennes européennes sont soumises aux réglementations du marché des ETS ("Emission Trading Scheme") pour tous les vols à destination et au départ de l'Espace économique européen.

En outre et depuis le 1er janvier 2020, Air France compense l'intégralité des émissions de CO<sub>2</sub> de ses clients sur les lignes domestiques en France.

Jusqu'au 31 décembre 2022 et comme décrit dans la Note 4.23 "Droit d'émission de gaz à effet de serre" des notes aux états financiers consolidés 2022, le Groupe reconnaissait au titre des mécanismes de compensation des émissions de CO<sub>2</sub> :

- à l'actif, les quotas de CO<sub>2</sub> attribués gratuitement par l'État et achetés sur le marché pour compenser les émissions en immobilisations incorporelles non amortissables. Leur acquisition était présentée au sein du flux d'investissements dans le tableau des flux de trésorerie consolidé ;
- au compte de résultat, une charge pour couvrir son obligation de restitution des droits correspondant à ses émissions de la période dans la ligne des "autres produits et charges d'exploitation courants" du compte de résultat consolidé. Non monétaire, cette charge était retraitée dans les "autres éléments non monétaires" du tableau de flux de trésorerie et n'impactait pas les flux opérationnels ;
- au passif, une provision pour risques et charges afin de couvrir le coût des quotas à restituer au titre des émissions réalisées à la clôture.

A compter du 1er janvier 2023, en l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de gaz à effet de serre et considérant les compensations de CO<sub>2</sub> comme une charge opérationnelle liée aux dépenses de carburant, le Groupe estime que le flux opérationnel est le plus représentatif de cette sortie de ressource. Le Groupe a ainsi décidé d'ajuster son traitement comptable tel que décrit ci-dessous :

- les quotas de CO<sub>2</sub> attribués gratuitement par l'État et acquis sur le marché comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles seront désormais présentés dans les lignes des "autres actifs" du bilan consolidé et en flux opérationnel dans le tableau des flux de trésorerie ;
- la charge correspondant à l'obligation de restitution de la période sera intégrée dans la ligne des "charges externes" du compte de résultat consolidé ;
- l'obligation de restitution évaluée au coût d'acquisition à hauteur des droits acquis - y compris les quotas gratuits - et à la valeur de marché à hauteur des droits restants à acquérir reste présentée en provision pour risques et charges.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué de manière rétrospective sur les informations financières présentées au cours des périodes précédentes conformément à IAS 8 "Méthodes Comptables, Changements d'Estimations Comptables et Erreurs".

Les impacts sur la période comparative et pour les postes des états financiers primaires impactés par ce changement de méthode sont détaillés ci-dessous :

### Impacts sur le compte de résultat consolidé

Période du 1er janvier au 31 mars 2022 (en millions d'euros)	Comptes publiés	Changement de méthode	Comptes retraités
Charges externes	(2 909)	(11)	(2 920)
Autres produits et charges d'exploitation courants	254	11	265

### Impacts sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Période du 1er janvier au 31 mars 2022 (en millions d'euros)	Comptes publiés	Changement de méthode	Comptes retraités
Autres éléments non monétaires	(32)	(11)	(43)
Variation des autres actifs et autres passifs	47	(21)	26
<b>Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>1 381</b>	<b>(32)</b>	<b>1 349</b>
Investissements corporels et incorporels	(704)	32	(672)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(528)</b>	<b>32</b>	<b>(496)</b>

## Impacts sur le bilan consolidé

Bilan au 31 décembre 2022 (en millions d'euros)	Comptes publiés	Changement de méthode	Comptes retraités
Immobilisations incorporelles	1 337	(210)	1 127
Autres actifs courants	847	210	1 057

## NOTE 2 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

## 2.1 Événements significatifs intervenus au cours de la période

**Émission d'obligations liées au développement durable pour un montant de 1 milliard d'euros**

Le 9 janvier 2023, Air France-KLM a placé sa première émission d'obligations liées au développement durable, pour un montant nominal de 1 milliard d'euros. Ce financement est lié à l'objectif du Groupe de réduire, d'ici 2025, de 10% par rapport à 2019, ses émissions de gaz à effet de serre relatives au kérosène par revenu/tonne/kilomètre, dans le cadre de l'objectif 2030 approuvé par SBTi.

L'émission est composée de deux tranches :

- 500 millions d'euros avec une maturité au 31 mai 2026 et un coupon de 7,250% et
- 500 millions d'euros avec une maturité au 31 mai 2028 et un coupon de 8,125%.

Elle est comptabilisée dans les passifs financiers non courants au bilan au 31 mars 2023.

**Remboursement par anticipation de 2,5 milliards d'euros du prêt garanti par l'État français**

Le 15 mars 2023, Air France-KLM a entièrement remboursé les 2,5 milliards d'euros d'encours restants sur le montant initial de 4 milliards d'euros de prêt garanti par l'État Français, accordé pendant la crise de la Covid-19.

Pour ce faire, le Groupe a utilisé le produit de 1 milliard d'euros de l'émission d'obligations liées au développement durable et 1,5 milliard d'euros de sa trésorerie disponible.

**Évolution des titres subordonnés détenus par l'État français**

Le 17 mars 2023, Air France-KLM a remboursé 300 millions d'euros de titres subordonnés détenus par l'État français en vertu du cadre temporaire lié à la Covid-19, majoré d'un coupon couru de 20 millions d'euros.

Le Groupe a refinancé 320 millions d'euros par l'émission de nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée auprès de l'État français qualifiés d'aide compensatoire, pour Air France, des dommages subis du fait du Covid-19 entre le 17 mars et le 30 juin 2020. Ces nouveaux titres subordonnés non soumis à des contraintes sont assortis de conditions financières similaires à ceux remboursés le même jour, avec une date de non-remboursement et une augmentation du taux d'intérêt différées de deux ans supplémentaires (soit en mars 2029).

Ces titres subordonnés sont comptabilisés en capitaux propres au 31 mars 2023.

## 2.2 Événements postérieurs à la clôture

**Vol AF447 Rio-Paris**

Air France a été mise en examen le 18 mars 2011, au lendemain de la mise en examen d'Airbus, pour homicides involontaires lors de l'accident de l'AF447 Rio-Paris du 1er juin 2009.

Une ordonnance de non-lieu en faveur d'Air France et d'Airbus a été rendue le 4 septembre 2019 par les juges d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Le Ministère public et la plupart des parties civiles ont fait appel de cette décision, la chambre d'instruction de la Cour d'appel se prononçant le 12 mai 2021 en faveur d'un renvoi d'Airbus et Air France devant la chambre correctionnelle du Tribunal Judiciaire de Paris.

Le procès pénal a eu lieu du 10 octobre au 8 décembre 2022 devant le Tribunal Correctionnel de Paris. Après un réquisitoire de relaxe du Ministère public le Tribunal a rendu un jugement de relaxe le 17 avril 2023 fondée sur l'absence de lien de causalité entre les fautes retenues et l'accident. Le 27 avril 2023 le Parquet général a interjeté appel de cette décision, Airbus et Air France ont à leur tour fait appel de la décision pour contester les fautes respectives qui leur étaient reprochées.

Les audiences d'appel devraient intervenir dans un délai de 12 à 18 mois.

### Signature de deux lignes de crédit renouvelables (“RCF”) liées au développement durable pour un montant total de 2,2 milliards d’euros

Le 18 avril 2023, Air France-KLM, Air France et KLM ont signé deux lignes de crédit renouvelables liées au développement durable avec un pool d’institutions financières internationales, pour un montant total de 2,2 milliards d’euros.

Pour chaque ligne de crédit, un ensemble d’indicateurs de performance en matière de développement durable a été intégré au coût de financement. Ceux-ci sont conformes à l’engagement d’Air France-KLM et de ses compagnies aériennes en faveur du développement durable et d’une décarbonation progressive de leurs activités. Les deux lignes de crédit comprennent un mécanisme d’ajustement de la marge de crédit (à la hausse ou à la baisse) conditionné par l’atteinte de chacun de ces indicateurs de performance (la réduction des émissions unitaires de CO<sub>2</sub>, l’augmentation de la part du carburant d’aviation durable, entre autres).

#### Air France-KLM et Air France

Air France-KLM et Air France, en qualité de co-emprunteurs, ont signé une ligne de crédit liée au développement durable de 1,2 milliard d’euros.

Cette nouvelle ligne de crédit, dont l’échéance initiale est fixée à 2026, est assortie de deux options d’extension d’un an et prévoit une option d’augmentation en accordéon de 100 millions d’euros à la discrétion des prêteurs pendant un an à compter de la date de signature.

#### KLM

KLM a signé une ligne de crédit de 1 milliard d’euros indexée sur des indicateurs de performance ESG (“Environmental, Social and Governance”).

Cette nouvelle ligne de crédit, dont l’échéance initiale est fixée à 2027, est assortie de deux options d’extension

d’un an et prévoit une option d’augmentation en accordéon de 200 millions d’euros à la discrétion des prêteurs.

Cette ligne remplace à la fois le prêt direct accordé par l’État néerlandais et la facilité de crédit garantie par l’État néerlandais, qui ont tous deux été annulés par KLM.

### Évolution des titres subordonnés détenus par l’État français

Le 19 avril 2023, Air France-KLM a entièrement remboursé le solde des titres subordonnés détenus par l’État français dans le cadre temporaire lié à la Covid-19, pour un total de 317 millions d’euros incluant le coupon couru.

Le Groupe a également procédé au paiement de la compensation de l’État français requise au titre des actions souscrites en avril 2021, et ce sans qu’une modification de la structure du capital ne soit requise, pour un montant de 90 millions d’euros.

De ce fait, le Groupe a refinancé 407 millions d’euros par le biais d’une nouvelle émission de titres subordonnés à durée indéterminée auprès de l’État français, non soumis à des contraintes. Ils sont assortis de conditions financières similaires à ceux remboursés le même jour et sont assimilés aux titres subordonnés à durée indéterminée de 320 millions d’euros émis le 17 mars 2023 avec une date de non-remboursement et une augmentation du taux d’intérêt différées de deux ans supplémentaires (soit en mars 2029) - voir note 2.1 “Événements significatifs intervenus au cours de la période” ci-dessus.

Ces titres seront inscrits en capitaux propres.

## NOTE 3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu’adoptées par l’Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d’application obligatoire à cette date.

L’information financière consolidée intermédiaire au 31 mars 2023 doit être lue en liaison avec les états financiers

consolidés annuels clos le 31 décembre 2022. Elle est établie selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers consolidés de l’exercice 2022, à l’exception des normes et interprétations adoptées par l’Union européenne applicables à compter du 1er janvier 2023.

L’information financière consolidée intermédiaire au 31 mars 2023 a été revue par le Conseil d’administration le 4 mai 2023.

## NOTE 4 INFORMATIONS SECTORIELLES

### Information par secteur d’activité (note 4.1)

L’information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Le Groupe est organisé autour des secteurs suivants :

**Réseau** : Les revenus de ce secteur qui comprend le passage réseau et le cargo proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du Groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d’autres

compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le Groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information, ainsi que les opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du Groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs et aux transports de marchandises effectués pour le Groupe par des compagnies aériennes tierces.

**Maintenance** : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

**Transavia** : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « loisir » de passagers réalisée par Transavia.

**Autres** : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le Groupe, non couvertes par les trois autres secteurs précités.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe ou qui peuvent être alloués de façon raisonnable à ces segments d'activité. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDA, au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

### Information par secteur géographique

#### Activité par zone d'origine des ventes (note 4.2.1)

Le chiffre d'affaires externe du Groupe par origine des ventes est ventilé en quatre zones géographiques :

- France, dont départements français d'Outre-Mer ;
- Benelux, dont Caraïbes néerlandaises et Surinam ;
- Europe (hors France et Benelux) ;
- Reste du monde.

#### Activité par zone de destination (note 4.2.2)

Le chiffre d'affaires externe du transport aérien du Groupe par zones de destination est ventilé en sept secteurs géographiques :

- France métropolitaine ;
- Europe (hors France) et Afrique du Nord ;
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan indien ;
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient ;
- Amérique du Nord, Mexique ;
- Amérique du Sud (hors Mexique) ;
- Asie et Nouvelle Calédonie.

## 4.1 Informations par secteur d'activité

Période close au 31 mars 2023	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non-répartis	Total
(en millions d'euros)						
Chiffre d'affaires total	5 582	926	378	58	-	6 944
Chiffre d'affaires intersecteurs	(7)	(556)	-	(52)	-	(615)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>5 575</b>	<b>370</b>	<b>378</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>6 329</b>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>5 575</b>	<b>370</b>	<b>378</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>6 329</b>
EBITDA	329	82	(130)	5	-	286
Résultat d'exploitation courant	(149)	15	(172)	-	-	(306)
Résultat des activités opérationnelles	(148)	16	(170)	(2)	-	(304)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	1	-	(1)	-	-
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(74)	(74)
Impôts	-	-	-	-	41	41
<b>Résultat net</b>	<b>(148)</b>	<b>17</b>	<b>(170)</b>	<b>(3)</b>	<b>(33)</b>	<b>(337)</b>

Période close au 31 mars 2022 (en millions d'euros)	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non-répartis	Total
Chiffre d'affaires total	3 900	831	249	47	-	5 027
Chiffre d'affaires intersecteurs	(6)	(534)	-	(42)	-	(582)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>3 894</b>	<b>297</b>	<b>249</b>	<b>5</b>	-	<b>4 445</b>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>3 894</b>	<b>297</b>	<b>249</b>	<b>5</b>	-	<b>4 445</b>
EBITDA	150	93	(35)	13	-	221
Résultat d'exploitation courant	(309)	43	(92)	8	-	(350)
Résultat des activités opérationnelles	(315)	43	(92)	8	-	(356)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	1	-	(3)	-	(2)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(190)	(190)
Impôts	-	-	-	-	(4)	(4)
<b>Résultat net</b>	<b>(315)</b>	<b>44</b>	<b>(92)</b>	<b>5</b>	<b>(194)</b>	<b>(552)</b>

## 4.2 Informations par secteur géographique

### 4.2.1 Activité par zone d'origine des ventes

#### Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

Période close au 31 mars 2023 (en millions d'euros)	France, dont départements français d'Outre-Mer	Benelux, dont Caraïbes néerlandaises et Surinam	Europe (hors France et Benelux)	Reste du monde	Total
Transport	1 567	643	1 244	1 875	5 329
Autres recettes <sup>(1)</sup>	90	61	42	53	246
<b>Total Réseau</b>	<b>1 657</b>	<b>704</b>	<b>1 286</b>	<b>1 928</b>	<b>5 575</b>
Transport	140	195	36	10	381
Autres recettes <sup>(1)</sup>	(1)	(2)	-	-	(3)
<b>Total Transavia</b>	<b>139</b>	<b>193</b>	<b>36</b>	<b>10</b>	<b>378</b>
Maintenance	180	154	7	29	370
Autres	2	4	-	-	6
<b>Total</b>	<b>1 978</b>	<b>1 055</b>	<b>1 329</b>	<b>1 967</b>	<b>6 329</b>

(1) Cette ligne inclut les indemnités versées aux clients conformément au règlement EU261 (voir Note 4.6 des notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022)

Période close au 31 mars 2022	France, dont départements français d'Outre-Mer	Benelux, dont Caraïbes néerlandaises et Surinam	Europe (hors France et Benelux)	Reste du monde	Total
(en millions d'euros)					
Transport	1 145	446	913	1 171	3 675
Autres recettes <sup>(1)</sup>	65	47	47	60	219
<b>Total Réseau</b>	<b>1 210</b>	<b>493</b>	<b>960</b>	<b>1 231</b>	<b>3 894</b>
Transport	79	146	22	4	251
Autres recettes <sup>(1)</sup>	(3)	1	-	-	(2)
<b>Total Transavia</b>	<b>76</b>	<b>147</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>249</b>
Maintenance	138	132	5	22	297
Autres	1	4	-	-	5
<b>Total</b>	<b>1 425</b>	<b>776</b>	<b>987</b>	<b>1 257</b>	<b>4 445</b>

(1) Cette ligne inclut les indemnités versées aux clients conformément au règlement EU261 (voir Note 4.6 des notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2022)

## 4.2.2 Activité par zone de destination

### Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

Période close au 31 mars 2023	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud (hors Mexique)	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
(en millions d'euros)								
Réseau	321	1 125	537	808	1 133	683	722	5 329
Transavia	19	320	-	42	-	-	-	381
<b>Total Transport</b>	<b>340</b>	<b>1 445</b>	<b>537</b>	<b>850</b>	<b>1 133</b>	<b>683</b>	<b>722</b>	<b>5 710</b>

Période close au 31 mars 2022	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud (hors Mexique)	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
(en millions d'euros)								
Réseau	194	646	454	603	859	512	407	3 675
Transavia	14	218	-	19	-	-	-	251
<b>Total Transport</b>	<b>208</b>	<b>864</b>	<b>454</b>	<b>622</b>	<b>859</b>	<b>512</b>	<b>407</b>	<b>3 926</b>

## NOTE 5 CHARGES EXTERNES

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	2023	2022 retraité <sup>(1)</sup>
Carburant avions	(1 780)	(996)
Quotas de CO <sub>2</sub>	(32)	(11)
Affrètements aéronautiques	(90)	(101)
Redevances aéronautiques	(413)	(348)
Commissariat	(186)	(142)
Achat d'assistance en escale	(426)	(320)
Achats et consommations d'entretien aéronautique	(648)	(515)
Frais commerciaux et de distribution	(257)	(154)
Autres frais	(457)	(333)
<b>Total</b>	<b>(4 289)</b>	<b>(2 920)</b>
Hors carburant & quotas de CO <sub>2</sub>	(2 477)	(1 913)

<sup>(1)</sup> Voir Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Une partie des charges externes (notamment les coûts de carburant avions, achats et consommations d'entretien aéronautique) est soumise à la variation du cours du dollar US.

Les couvertures associées sont présentées en Note 7 « Autres produits et charges d'exploitation courants ».

## NOTE 6 FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

### Frais de personnel

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	2023	2022
Salaires et traitements	(1 384)	(1 177)
Autres charges sociales	(254)	(214)
Charges de retraite à cotisations définies	(200)	(179)
Charges de retraite à prestations définies	(33)	(34)
Coûts du personnel intérimaire	(54)	(34)
Charge d'intéressement	(57)	–
Mesures transitoires d'urgence pour l'emploi durable (NOW)	–	140
Autres	(27)	(24)
<b>Total</b>	<b>(2 009)</b>	<b>(1 522)</b>

Le Groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de retraite du personnel navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'État, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

Suite aux impacts de la crise sanitaire de la Covid-19, les principales filiales françaises du groupe Air France ont mis en œuvre des mesures d'activité partielle pour leurs salariés, à partir du 23 mars 2020. Au 31 mars 2022, l'impact de ces mesures s'élevait à 71 millions d'euros.

La ligne « Mesures transitoires d'urgence pour l'emploi durable (NOW) » correspond à la compensation reçue de l'État Néerlandais par le groupe KLM pour les charges de personnel pendant la période du 1er janvier jusqu'au 31 mars 2022. En effet, en raison de la reprise d'activité, le gouvernement néerlandais a mis fin à ce programme au 31 mars 2022. Cette compensation s'élevait à 140 millions d'euros sur la période du 1er janvier au 31 mars 2022.

### Effectifs moyens de la période

Période du 1 janvier au 31 mars	2023	2022 <sup>(1)</sup>
Pilotes	8 367	8 068
Personnel navigant commercial	21 087	19 813
Personnel au sol	44 232	43 408
Personnel intérimaire	2 096	1 585
<b>Total</b>	<b>75 782</b>	<b>72 874</b>

(1) Hors effet de l'activité partielle.

## NOTE 7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION COURANTS

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	2023	2022 retraité <sup>(1)</sup>
Production capitalisée	281	229
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(4)	-
Couverture sur flux d'exploitation (change)	25	9
Autres	8	27
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>265</b>

<sup>(1)</sup> Voir Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

## NOTE 8 AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	2023	2022
<b>Amortissements</b>		
Immobilisations incorporelles	(40)	(46)
Immobilisations aéronautiques	(269)	(263)
Autres immobilisations corporelles	(44)	(44)
Droits d'utilisation	(297)	(285)
<b>Sous-total Amortissements</b>	<b>(650)</b>	<b>(638)</b>
<b>Dépréciations et provisions</b>		
Stocks	-	11
Créances	3	9
Provisions	55	47
<b>Sous-total Dépréciations et provisions</b>	<b>58</b>	<b>67</b>
<b>Total</b>	<b>(592)</b>	<b>(571)</b>

Les variations des provisions s'expliquent principalement par des reprises liées à des restitutions d'avions.

## NOTE 9 CESSIIONS DE MATÉRIELS AÉRONAUTIQUES ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

Période du 1er janvier au 31 mars (en millions d'euros)	2023	2022
Cession-bail	4	(5)
Autres cessions aéronautiques	1	5
<b>Cessions de matériel aéronautiques</b>	<b>5</b>	<b>-</b>
Charges de restructuration	-	1
Dépréciation de flottes	(1)	(5)
Autres cessions d'actifs	(1)	-
Autres	(1)	(2)
<b>Autres produits et charges non courants</b>	<b>(3)</b>	<b>(6)</b>

### Période close au 31 mars 2023

#### Cessions de matériel aéronautiques

L'impact des cessions-bail sur avions (« sales and leaseback ») s'est traduit par un produit de 4 millions d'euros en compte de résultat et un produit de cession en tableau des flux de trésorerie de 119 millions d'euros au 31 mars 2023.

### Période close au 31 mars 2022

#### Cessions de matériel aéronautiques

L'impact des cessions-bail sur avions (« sales and leaseback ») s'est traduit par une charge de (5) millions d'euros en compte de résultat et un produit de cession en tableau des flux de trésorerie de 157 millions d'euros au 31 mars 2022.

#### Dépréciation de flottes

Cette ligne comprenait l'impact de la sortie anticipée des CRJ de la flotte de HOP! pour (5) millions d'euros. Les pentes d'amortissements avaient été revues afin que la valeur nette comptable à la date de sortie des avions prévue en 2022 converge vers la valeur estimée de réalisation. Au 31 mars 2022, 14 CRJ étaient toujours en pleine propriété.

## NOTE 10 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	2023	2022
Produits des valeurs mobilières de placement	27	(6)
Autres produits financiers	22	4
<b>Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>49</b>	<b>(2)</b>
Intérêts sur passifs financiers	(195)	(76)
Intérêts sur dettes de loyers	(69)	(65)
Intérêts intercalaires capitalisés	10	7
Autres éléments non monétaires	95	(4)
Autres charges financières	1	(3)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(158)</b>	<b>(141)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(109)</b>	<b>(143)</b>
Profit (perte) de change net(te)	87	(17)
Instruments financiers	–	5
Dotation nette aux provisions	(4)	(2)
Désactualisation des provisions	(48)	(32)
Autres	–	(1)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>35</b>	<b>(47)</b>
<b>Total</b>	<b>(74)</b>	<b>(190)</b>

### Coût de l'endettement financier net

Les produits financiers sont principalement constitués des produits d'intérêts des autres actifs financiers reconnus au taux d'intérêt effectif.

Au 31 mars 2023, le prêt garanti par l'État français a été remboursé en totalité (voir Note 2.1 "Événements significatifs intervenus au cours de la période"), générant un impact net positif de 10 millions d'euros en résultat financier. Il se compose d'une charge de (96) millions d'euros au titre de la garantie due contractuellement, comptabilisée dans la ligne des "Intérêts sur passifs financiers" et d'un produit 106 millions d'euros, lié à l'application de la méthodologie du coût amorti au taux d'intérêt effectif, comptabilisé dans la ligne "Autres éléments non monétaires".

### Résultat de change

Au 31 mars 2023, le résultat de change inclut principalement un gain de change latent de 48 millions d'euros composé principalement :

- d'un gain de 64 millions d'euros sur les passifs et provisions de restitution des avions loués en dollar US ;
- d'un perte de (5) millions d'euros sur la dette nette dont une perte de (22) millions d'euros au titre du dollar US et d'un gain de 20 millions d'euros au titre du yen japonais.

Au 31 mars 2022, le résultat de change incluait principalement une perte de change latent de (40) millions d'euros composée principalement :

- d'une perte de (61) millions d'euros sur les passifs et provisions de restitution des avions loués en dollar US ;
- d'un gain de 17 millions d'euros sur la dette nette dont une perte de (9) millions d'euros au titre du dollar US et d'un gain de 25 millions d'euros au titre du yen japonais.

### Désactualisation des provisions

Le taux utilisé pour désactualiser les passifs et provisions de restitution pour avions loués et autres provisions non courants s'élève à 5,5% en 2023 contre 3,6% en 2022.

## NOTE 11 IMPÔTS

### 11.1 Charge d'impôt

La charge d'impôts courants et d'impôts différés se décomposent comme suit :

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	2023	2022
<b>(Charge) / produit d'impôt courant et autres taxes</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>
Variation des différences temporaires	7	–
(Utilisation / désactivation) / activation des déficits fiscaux	32	–
<b>(Charge) / produit d'impôt différé</b>	<b>39</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>(4)</b>

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

#### Groupe fiscal français

En France, le taux d'impôt sur les sociétés, y compris contribution additionnelle, est à 25,83% en 2023. Les déficits sont indéfiniment reportables. Toutefois, le montant des déficits fiscaux imputables chaque année est limité à hauteur de 50% du montant du bénéfice de la période au-delà du premier million d'euros. Le recouvrement des impôts différés actifs activés correspond à un horizon de 5 ans sur le périmètre fiscal français, en cohérence avec son plan stratégique.

La position d'impôts différés pour pertes fiscales du groupe fiscal français est restée stable à 346 millions par rapport au 31 décembre 2022.

#### Groupe fiscal néerlandais

Aux Pays-Bas, le taux d'impôt sur les sociétés est de 25,80% en 2023. Les déficits sont indéfiniment reportables. Toutefois, le montant des déficits fiscaux imputables chaque année est limité à hauteur de 50% du montant du bénéfice de la période au-delà du premier million d'euros.

La position d'impôts différés pour pertes fiscales du groupe fiscal néerlandais a été portée à 437 millions au 31 mars 2023 (contre 403 millions au 31 décembre 2022).

### 11.2 Taux effectif d'impôt

L'écart entre le taux d'imposition en France et le taux effectif d'impôt s'explique comme suit :

Période du 1 janvier au 31 mars (en millions d'euros)	2023	2022
Résultat avant impôt	(378)	(546)
Taux d'impôt applicable en France	25,83 %	25,83 %
Impôt théorique selon le taux d'imposition en vigueur en France	98	141
Différence de taux d'imposition en France/ étranger	(2)	(2)
Éléments non déductibles ou non imposables	(26)	(42)
Variation des actifs d'impôts différés non reconnus	(34)	(103)
Impact de la CVAE	(1)	(2)
Autres	6	4
<b>Impôt</b>	<b>41</b>	<b>(4)</b>
Taux d'impôt réel	10,8 %	(0,7 %)

Le taux d'impôt en vigueur en France à échéance 2023 s'élève à 25,83%. Le taux d'impôt en vigueur aux Pays-Bas à échéance 2023 est de 25,80%.

L'impôt différé a été calculé sur cette base pour les groupes fiscaux français et néerlandais.

## NOTE 12 TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE

(en millions d'euros)		31 décembre 2022	Variation monétaire - Nominal	Variation monétaire - Coupons	Variation non monétaire	31 mars 2023
Titres Subordonnés 2021	Nominal	595	(300)	-	-	295
	Coupons	31	-	(20)	11	22
Titres Subordonnés 2023	Nominal	-	320	-	-	320
	Coupons	-	-	-	1	1
Obligations subordonnées de dernier rang à durée indéterminée, convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes	Nominal	305	-	-	-	305
	Coupons	2	-	(5)	5	2
<b>Total Titres subordonnés à durée indéterminée - Part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>933</b>	<b>20</b>	<b>(25)</b>	<b>17</b>	<b>945</b>
Titres subordonnés 2022	Nominal	497	-	-	-	497
	Coupons	13	-	-	7	20
<b>Total Titres subordonnés - Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>510</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>517</b>
Total des flux de trésorerie			20	(25)		

## NOTE 13 PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Au 31 mars 2023			Au 31 décembre 2022		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunt subordonné à durée indéterminée en yens	138	-	138	142	-	142
Emprunt subordonné à durée indéterminée en francs suisses	376	-	376	381	-	381
OCEANE (emprunts obligataires convertibles)	489	-	489	487	-	487
Obligations liées au développement durable	1 000	-	1 000	-	-	-
Autres emprunts obligataires	1 683	-	1 683	1 686	-	1 686
Dettes de location financement avec option d'achat avantageuse	3 281	499	3 780	3 163	496	3 659
Prêt garanti par l'État français	-	-	-	2 606	-	2 606
Autres emprunts	1 211	171	1 382	1 191	293	1 484
Intérêts courus non échus	1	88	89	1	107	108
<b>Total - Passifs financiers</b>	<b>8 179</b>	<b>758</b>	<b>8 937</b>	<b>9 657</b>	<b>896</b>	<b>10 553</b>

## Variation du passif financier

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Émission de nouveaux emprunts	Remboursement des emprunts	Variation de la conversion	Autres	31 mars 2023
Emprunts à durée indéterminée en yens et francs suisses	523	-	-	(9)	-	514
OCEANE (emprunts obligataires convertibles)	487	-	-	-	2	489
Obligations liées au développement durable <sup>(1)</sup>	-	1 000	-	-	-	1 000
Autres emprunts obligataires	1 686	-	-	(3)	-	1 683
Dettes de location financement avec option d'achat avantageuse	3 659	266	(132)	(24)	11	3 780
Prêt garanti par l'État français <sup>(2)</sup>	2 606	-	(2 500)	-	(106)	-
Autres emprunts	1 484	57	(158)	(2)	1	1 382
Intérêts courus non échus	108	-	-	-	(19)	89
<b>Total</b>	<b>10 553</b>	<b>1 323</b>	<b>(2 790)</b>	<b>(38)</b>	<b>(111)</b>	<b>8 937</b>

(1) En janvier 2023, le Groupe Air France-KLM a émis des obligations liées au développement durable pour un montant total de 1 milliard d'euros (se référer à la Note 2.1 "Événements significatifs intervenus au cours de la période").

(2) En mars 2023, le Groupe Air France-KLM a entièrement remboursé par anticipation les 2,5 milliards d'euros d'encours restants sur le montant initial de 4 milliards d'euros du prêt garanti par l'État français (se référer à la Note 2.1 "Événements significatifs intervenus au cours de la période"). Le produit de 106 millions d'euros constaté en résultat financier lié à la comptabilisation initiale de ce passif en utilisant la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif est présenté dans la colonne "Autres" de la variation du passif financier (se référer à la Note 10 "Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers").

## Analyse par échéance

Les échéances des passifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 mars 2023	Au 31 décembre 2022
<b>Échéances en</b>		
Fin d'année N	621	-
N+1	1 472	896
N+2	1 499	2 697
N+3	1 713	2 851
N+4	512	1 191
Au-delà de 4 ans	3 120	2 918
<b>Total</b>	<b>8 937</b>	<b>10 553</b>

Les emprunts subordonnés de KLM à durée indéterminée en francs suisses et en yens japonais sont inclus dans la ligne "au-delà de 4 ans".

## NOTE 14 DETTE NETTE

(en millions d'euros)	Notes	Au 31 mars 2023	Au 31 décembre 2022
Passifs financiers non courants et courants	13	8 937	10 553
Dettes de loyers non courantes et courantes		4 043	4 152
Intérêts courus non échus	13	(108)	(127)
Dépôts relatifs aux passifs financiers		(104)	(101)
Dépôts relatifs aux dettes de loyers		(99)	(99)
Impact des dérivés devise/dettes		(21)	(35)
<b>Passifs financiers (I)</b>		<b>12 648</b>	<b>14 343</b>
Trésorerie et équivalent trésorerie		5 823	6 626
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois		517	572
Obligations		836	811
Concours bancaires courant		(6)	(3)
<b>Liquidités nettes (II)</b>		<b>7 170</b>	<b>8 006</b>
<b>Dettes nettes (I-II)</b>		<b>5 478</b>	<b>6 337</b>

(en millions d'euros)	Notes	Au 31 mars 2023 (3 mois)
<b>Dettes nettes à l'ouverture</b>		<b>6 337</b>
Flux de trésorerie libre d'exploitation		(902)
Émission de titres subordonnés à durée indéterminée	12	(320)
Remboursement des titres subordonnés à durée indéterminée détenus par l'État Français	12	300
Coupons payés sur titres à durée indéterminée	12	25
Effet du taux d'intérêt effectif sur prêt garanti par l'État français		(106)
Nouveaux/modifications contrats de location		181
Effet du change latent sur la dette de loyer avion enregistrée en résultat global		(56)
Effet des dérivés sur la dette nette		18
Variation de la conversion en résultat		(7)
Amortissement de la composante optionnelle des OCEANE		3
Autres variations non monétaires de la dette nette		5
<b>Dettes nettes à la clôture</b>		<b>5 478</b>

## NOTE 15 AUTRES PASSIFS

(en millions d'euros)	Au 31 mars 2023		Au 31 décembre 2022	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Dettes fiscales (y compris impôt société)	1 380	800	1 231	854
Dettes sociales	1 754	849	1 175	1 335
Passifs sur immobilisations	36	38	55	-
Produits constatés d'avance	913	34	877	34
Avances et acomptes reçues	455	-	412	-
Dettes diverses	277	113	307	120
<b>Total</b>	<b>4 815</b>	<b>1 834</b>	<b>4 057</b>	<b>2 343</b>

Les produits constatés d'avance sont principalement liés aux contrats de l'activité Maintenance.